

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

CHEF DE SERVICE : ÉRIC SPIELMANN (DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2023)

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 13

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 9.5



Photo: Alain Grosclaude

2023 aura été une année charnière pour les ressources humaines de la Ville de Lancy. En effet, celle-ci a été marquée par la création d'un service à part entière et l'engagement d'une personne pour le diriger. Auparavant, les collaboratrices et collaborateurs travaillant pour le compte des ressources humaines étaient directement rattaché-es au Secrétariat général.

Ce nouveau Service des ressources humaines (SRH) a pour mission de proposer et de déployer des pratiques de management afin d'administrer, mobiliser et développer le capital humain de l'administration, dans le but de garantir un service efficient et de qualité aux administré-es. Il a également la charge de tous les processus liés au cycle de vie des collaboratrices et collaborateurs. Cela couvre notamment l'administration du personnel, le recrutement, la formation et le développement des compétences, la gestion de la performance, l'amélioration des conditions de travail, ainsi que tous les aspects associés aux salaires et à la gestion des effectifs. À cela s'ajoutent tous les éléments de communication relatifs à l'activité RH.

La gestion et l'évolution des ressources humaines ont bénéficié d'une attention particulière ces dernières années. La croissance de l'effectif dédié à la mission RH, passant de trois à douze personnes en l'espace de trois ans, témoigne de l'importance accordée à la professionnalisation et à l'amélioration des conditions de travail du personnel communal.

La création du Service des ressources humaines n'est qu'une première étape vers une gestion optimale du capital humain, et les défis et projets à venir sont encore nombreux. La Ville de Lancy désire se doter d'une politique RH ambitieuse favorisant la transversalité et la collaboration interservices, afin de lui permettre une gestion facilitée des défis humains et un changement culturel au sein de l'administration. En ce sens, le Service des ressources humaines a déjà lancé de nombreux chantiers.

Après la municipalisation des structures d'accueil de la petite enfance en 2022, l'entrée en vigueur du nouveau Statut du personnel et la mise en œuvre de la nouvelle grille salariale au 1^{er} janvier 2023, les différents services de l'administration ont nécessité un accompagnement RH important, démontrant la capacité du nouveau service à soutenir les transitions et les changements au sein de l'administration communale.

Aussi, le Service des ressources humaines a quitté les locaux de la mairie et a intégré le Bâtiment adminis-

tratif de la Mairie (BAM) en octobre 2023. Nécessaire à la poursuite et au développement de ses activités, ce déménagement permettra au Service d'accueillir de nouvelles et nouveaux employé-es en 2024.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

En outre, le Service des ressources humaines a repris une partie des compétences du Service financier et de l'informatique, à savoir la globalité de la gestion des salaires, la préparation et le suivi d'un budget RH ambitieux pour 2024 dépassant les 60 millions de francs, ainsi que la planification et le suivi des effectifs de l'administration communale. De plus, un important travail a été mené afin d'uniformiser les pratiques de gestion des salaires entre les anciens services de l'administration communale et le Service de la petite enfance nouvellement créé.

RECRUTEMENT ET FORMATION

En termes de recrutement, la présentation de données chiffrées permettra d'illustrer l'impact et l'efficacité des stratégies mises en place. En effet, en ce qui concerne le personnel fixe, et en comptabilisant les nouveaux postes, les remplacements et les promotions, le total se monte à 106 personnes recrutées, un record.

La Ville de Lancy a également démontré une forte volonté d'accroître le nombre de places d'apprentissage et de stages disponibles, répondant ainsi à une motion politique et aux besoins de formation professionnelle.

ÉVÉNEMENTS

2023 a également été riche en événements et en initiatives, notamment la journée «Futur en tous genres», qui a connu un franc succès. Pour rappel, cette journée s'intéresse à l'avenir et aux nombreuses perspectives professionnelles qui s'offrent aujourd'hui aux filles et aux garçons. Le temps d'une journée, elles et ils s'immergent dans différents domaines professionnels et découvrent des parcours de vie inédits. Futur en tous genres leur permet de découvrir de nouveaux horizons, de réfléchir à leurs choix de carrière professionnelle et à leurs perspectives de vie sans a priori ni idée préconçue.

ENGAGEMENTS DU PERSONNEL FIXE 2023

SERVICE	NOUVEAUX POSTES	REPLACEMENTS	PROMOTIONS
Affaires sociales et logement	9	0	3
Aménagement du territoire	1	3	0
Culture	1	1	0
Environnement	1	6	0
Financier et informatique	2	2	0
Petite enfance	24	21	0
Police municipale	7	4	0
Protection population et sécurité	1	1	1
Ressources humaines	2	1	0
Secrétariat général	4	1	0
Sports et locations	1	1	0
Travaux et énergie	5	3	0
TOTAL	58	44	4

SORTIE PERSONNEL FIXE AU 31.12.2023

SORTIES 2023	ANNÉES DE SERVICE	NBRE DE FONCTIONNAIRES
Démissions	10 ans	31
Licenciements	20 ans	8
Retraites	30 ans	18
Décès	40 ans	1
TOTAL		57

JUBILAIRES

LA VILLE DE LANCY COMPTE 14 APPRENTI-ES DANS LES BRANCHES SUIVANTES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1 apprentie employée de commerce – administration publique – profil élargi	3 ^e année
--	----------------------

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

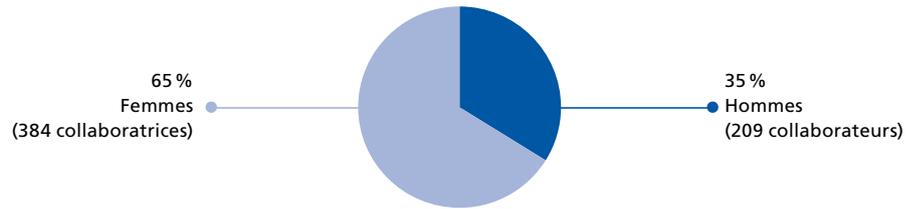
1 apprentie employée de commerce – administration publique – profil maturité	2 ^e année
1 apprentie hortultrice en floriculture	2 ^e année
1 apprentie hortultrice en paysagisme	2 ^e année

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

3 apprenties assistantes socio-éducatives, petite enfance	1 en 2 ^e année et 2 en 3 ^e année
4 apprenties assistantes socio-éducatives, généraliste	1 en 2 ^e année et 3 en 3 ^e année
1 apprenti cuisinier	3 ^e année
2 apprenti-es assistant-e socio-éducatif-ve en Réseau d'Entreprises Formatrices via l'OrTra santé social	1 en 1 ^{re} année et 1 en 2 ^e année – 1 jour par semaine

CONTRATS FIXES : RÉPARTITION FEMMES / HOMMES

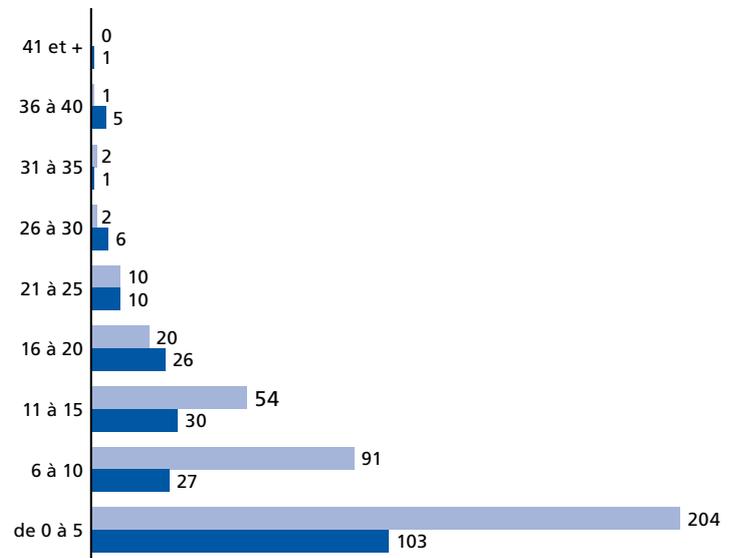
Ce graphique comprend les fonctionnaires ainsi que les patrouilleuses scolaires et les auxiliaires, mais ne comprend pas le personnel temporaire.



CONTRATS FIXES : RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

Pour l'ensemble du personnel, l'ancienneté moyenne au sein de la Ville de Lancy est de 7.5 ans.

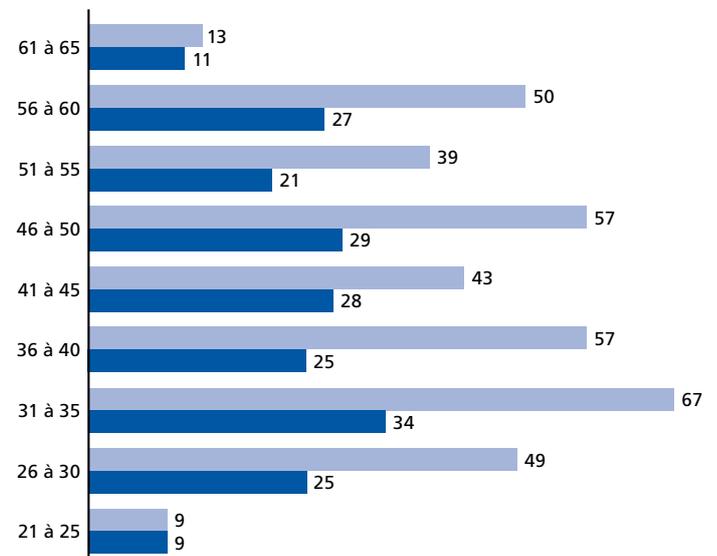
■ Nombre de collaboratrices
■ Nombre de collaborateurs



CONTRATS FIXES : RÉPARTITION PAR ÂGE

Âge moyen femmes = 42 ans / Âge moyen hommes = 43 ans

■ Nombre de collaboratrices
■ Nombre de collaborateurs



EFFECTIF DU PERSONNEL 2022-2023 PAR SERVICE

	AU 31.12.2022			AU 31.12.2023		
	PERSONNEL FIXE	ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)	AUXILIAIRES	PERSONNEL FIXE	ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)	AUXILIAIRES
Service de l'environnement	80	78,6	0	80	78,8	2
Police municipale	24	23,8	0	31	30,7	1
Patrouilleurs/euses scolaires ¹	0	0	30	25	6,05	0
Service des affaires sociales et du logement	24	20,95	0	28	23,95	4
Restaurants scolaires	24	11,94	0	28	19,12	1
Service des travaux et de l'énergie	12	11,8	0	14	13,7	0
Concierges et responsables de bâtiments scolaires	17	16	1	18	16,5	2
Aménagement du territoire	9	7,4	0	11	9,6	4
Secrétariat général	25	22,3	0	21	18,9	2
Service des ressources humaines ²	0	0	0	11	9,5	2
Service de la culture ³	17	13,65	0	16	12,55	0
Service des sports et locations	16	15,1	0	17	15,4	0
Service financier et de l'informatique	15	13,08	0	16	14,08	0
Protection de la population	6	5,25	0	7	6,5	1
Service de la petite enfance	252	191,86	0	270	210,14	37
TOTAL	521	431,73	31	593	485,49	56

1 Municipalisation des patrouilleuses scolaires au 1^{er} janvier 2023

2 Création du Service des ressources humaines en 2023, jusque-là ce pôle était intégré au Secrétariat général

3 Le pôle communication, rattaché au Service de la culture jusqu'en 2022, est désormais sous la responsabilité du Secrétariat général



Photo: Alain Grosclaude